La gazette DU LAVEZON

Au Sommaire :

- P.2 Mot de Mme la Maire
- P.3 Réunions du conseil municipal
- P.4 COVID-19
- P.4 Actualités municipales
- P.6 Grippe Aviaire
- P.7 Évènements et manifestations
- P.8 Intercommunalité
- P.10 DOSSIER : les élus se présentent
- P.15 Détente
- P.16 Informations utiles - État civil

Bulletin Municipal de la Commune de
SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

Décembre
2020

Mot de Mme la Maire

Chères Saint Martinoises, chers Saint Martinois,

La Gazette du Lavezon, que vous avez entre les mains, est la première réalisée à l'issue des deux tours des élections municipales 2020.

Maire de Saint Martin sur Lavezon depuis le 3 juillet dernier, je réaffirme que cette fonction m'honore et je vous remercie de la confiance qui m'est donnée. J'ai conscience des responsabilités qui m'engagent auprès de notre collectivité et auprès de chacun d'entre vous. Je veille à piloter le conseil municipal afin qu'il travaille de façon constructive dans le seul objectif de remplir sa mission de service public.

Cette année très particulière en raison de la crise sanitaire modifie profondément nos relations. Il est compliqué de faire vivre les liens sociaux dans un contexte de confinement, de distanciation physique et de port de masques. Il y a eu très peu d'évènements permettant les rencontres.

Nous sommes nombreux à être inquiets pour notre santé et celle de nos proches. Certains d'entre nous sont aussi préoccupés par leur emploi ou leur situation économique. Cette situation anxiogène va vraisemblablement se prolonger au cours des premiers mois de l'année 2021.

Pour pallier à ce contexte qui peut isoler, et ainsi que je m'y étais engagée, la municipalité s'emploie à développer la communication et l'information. Courriers personnalisés, messages internet, page face book, articles dans la presse sont très régulièrement diffusés. Ce bulletin complète l'ensemble des « médias » que nous utilisons. De plus la mairie s'efforce de répondre de façon réactive à vos sollicitations.

Vous allez ainsi retrouver au fil de ses pages les rubriques sur les actualités passées, en cours et les perspectives.

Plusieurs pages ont été réservées aux élus afin qu'ils s'expriment sur un sujet qu'ils voulaient partager avec vous.

Je pense que vous lirez avec plaisir ce numéro de décembre 2020.

J'espère vous rencontrer dans les semaines ou mois à venir dès lors que l'amélioration de la situation sanitaire permettra d'organiser des rencontres.

Pour conclure, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Marie-Noëlle Laville, Maire

Réunions du conseil municipal

Depuis début juillet, le conseil s'est donné un rythme soutenu de réunions. En dehors du mois d'août nous en avons tenu a minima deux par mois.

La situation particulière du début d'année (confinement et deux tours d'élections) a imposé une grande réactivité pour prendre les décisions urgentes et nécessaires.

Les comptes rendus des réunions de conseils sont affichés dans les jours qui suivent la réunion sur les panneaux situés devant la mairie et à proximité de l'école de l'inférieur.

Voici les dates des séances de conseil municipal et les points traités :

3 juillet
- Élection du maire
- Création des postes d'adjoints au maire
- Élection des adjoints au maire
- Indemnités de fonction maire et adjoints au maire
- Délégations consenties au maire par le conseil municipal

10 juillet
- Élections sénatoriales : désignation du délégué et des suppléants
- Désignation du conseiller communautaire et de son suppléant

16 juillet
- Charte de l'élu local
- Budgets primitifs 2020 : Commune et assainissement
- Délégations aux adjoints
- Commissions communales des impôts directs (CCID)
- Désignation des délégués : SITSL, Office de tourisme intercommunal, Syndicat des eaux Ouvèze Payre

24 septembre
- Présentation du rapport d'activité de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron
- Budget : Délibération n°2020-05 portant affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2019 et Décision modificative n°1 – n°2
- Convention groupement de commandes ARC–assurances
- Désignation des délégués au CNAS (action sociale des personnels territoriaux)
- Désignation du délégué au SDE (syndicat d'électrification de l'Ardèche)
- Désignation délégué titulaire et suppléant à la CLI (CNPE de Cruas)
- Délibération sur les demandes de subventions pour travaux sur bâtiments (presbytère et préau)
- Désignation d'un représentant pour la commission des déchets ARC
- Désignation d'un délégué pour le copil OPAH mis en place par ARC
- Désignation d'un délégué pour la phase de pré-étude du PLUI –ARC

3 octobre
- Gîte communal : tarifs de location
- Actualisation des désignations aux différentes instances communales et intercommunales

15 octobre
- Dématérialisation des échanges avec la préfecture : Délibération pour l'approbation de la convention « actes@ »
- Cimetière : délibération pour réviser et adopter les tarifs des concessions
- Secrétariat de mairie : délibération pour la création du poste d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe à temps non complet
- Mise en place d'une procédure de télétransmission pour les hébergements touristiques

19 novembre
- Convention groupement de commande voirie
- Convention ARC pour agent communal
- Subventions 2020 aux associations
- Budget : décision modificative n°3
- Contribution SITSL
- Facturation des frais de scolarisation à la commune de Saint Pierre la Roche
- Rapport d'activité du SIOP

17 décembre
- Décisions modificatives : budget communal et budget assainissement
- Adoption des tarifs d'assainissement pour l'année 2021
- Réponse à l'offre de la région AURA pour l'installation d'un abris bus

COVID-19

La situation de pandémie que nous connaissons depuis le début de l'année a bouleversé nos vies. Après la première vague de contagion et la période de confinement, l'été n'a pas connu les fêtes et évènements habituels. En septembre nos associations ont redémarré leurs activités en respectant un protocole sanitaire strict mais la deuxième vague est arrivée qui a, à nouveau, stoppé toute activité rassemblant du public. Ensuite la nouvelle période de confinement a limité déplacements et rassemblements.

Toutes les mesures de prévention préconisées pour éviter la propagation du virus sont mises en place par la municipalité :

- **Au niveau de l'école :** nettoyage complet quotidien des locaux, serviettes jetables pour le lavage des mains des enfants, gel hydro alcoolique à disposition pour les adultes, deux services organisés pour la cantine.
- **A l'accueil de la mairie :** masques et gel hydro alcoolique obligatoires, écran plexiglas pour le secrétariat de mairie, attestations de déplacement vierges à disposition.

Les réunions du conseil se tiennent avec masques et le nombre de personnes admises pour y assister est limité. La séance du 19 novembre a dû se tenir à huis clos.

Actualités municipales

Marché de Noël 2020 ?

Comme ils sont interdits par les pouvoirs publics, la mairie n'a pas eu le pouvoir d'autoriser ou non la mise en place d'un marché de Noël à St Martin. Il est dommage que ce joli moment de convivialité ne puisse être proposé cette année. Seuls les villages ayant un marché existant et régulier peuvent accepter quelques étalages supplémentaires dédiés à Noël.
Rendez-vous en 2021 !

Travaux :

Début septembre, divers travaux urgents ont été entrepris pour la commune. Les principaux trous des routes ont été comblés avec de l'enrobé froid (une autre opération sera effectuée au printemps), la clôture de la station d'épuration du supérieur a été réinstallée en septembre suite à un troisième vol, les bassins des Bouviers

sont en cours de réparation, une clôture sera ajoutée au point de collecte des ordures ménagères afin qu'on ne les retrouve plus dans la rivière. Enfin, mi-janvier, les platanes de l'ancienne école de l'inférieur, de la place du champ de mars et du préau de la mairie seront élagués.

La réhabilitation de l'église du supérieur, fermée au public suite au tremblement de terre du 11 novembre 2019, a commencé : le porche d'entrée a été consolidé, sa toiture refaite, et le clocher a été réhabilité en totalité (murs et toiture en lauzes, remise en place du marteau). Depuis le 25 novembre, la cloche sonne à nouveau !
Ce chantier est financé par l'indemnisation de notre assureur mais aussi par la région et le département auprès de qui nous avons sollicité une subvention. Le solde restant est à la charge de la commune soit un peu moins de 20 %. La consolidation du corps du bâtiment sera faite début 2021.

Au début de l'année prochaine, les premières mesures seront prises pour sécuriser la traversée du village.

Rencontre avec les riverains du centre village :

Mercredi 30 septembre, nous étions nombreux à nous réunir pour échanger sur la cohabitation riverains et véhicules dans la traversée du village (du vélo, de la voiture au tracteur, en passant par les camions…).
Le premier point abordé concerne la vitesse excessive. Des riverains ont aussi mis l'accent sur le besoin de protection des portes d'entrées à certains endroits pour sécuriser l'accès au logement. La discussion sur le tracé de la route, avec la ligne droite de l'épicerie et de l'arrêt de bus, les virages et l'étroitesse de la chaussée, les croisements, et les stationnements gênants, a été animée.
Enfin, il a été question de la visibilité dans les carrefours et du cheminement pour aller vers le lieu de collecte du tri sélectif. **Il y a des difficultés qui impactent la vie des riverains mais aussi tous les habitants qui viennent au village.** Des solutions existent à court terme mais il est nécessaire aussi de solliciter une expertise de la Direction des routes, pour avoir une vue globale des améliorations et des coûts selon les choix qui seront faits (en regard du budget dont nous disposons).
La première, rapidement mise en place, sera la limitation de la vitesse à 30 km/heure dans la traversée du village. Nous réfléchissons aussi à l'installation d'un radar pédagogique pour inciter à « lever le pied » à l'entrée du village, avant l'épicerie. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues s'exprimer à cette réunion.

École :

Outre le fait que l'accueil des élèves de l'école de St Martin a été grandement chamboulé suite à la COVID-19, quelques petits changements ont également modifié leur quotidien à la rentrée de septembre : une nouvelle enseignante pour la classe des grands (Johanna Duran a pris la suite de Julie Fillon aux côtés de Nathalie Sicoit) et une nouvelle dame de service pour le temps de cantine (Marie-Hélène Ossent remplace Anne-Marie Marchand aux côtés de Mauricette Morel). La 3ème salle est maintenant terminée et permet de mettre à disposition des élèves de nouveaux ordinateurs portables.

Bibliothèque :

La bibliothèque est désormais intercommunale et fait partie du réseau de lecture publique Ardèche Rhône Coiron, ce qui permet, entre autre, d'avoir des nouveautés plus régulièrement et des magazines tels que *kaiser, la petite fabrique, j'aime lire…*
Elle est également en cours d'informatisation, ce qui vous permettra d'y recevoir vos livres et DVD commandés, d'y déposer vos livres empruntés dans d'autres bibliothèques de la com com et, pour nous, d'avoir une meilleure gestion du prêt des livres.
Nous gardons notre lien avec l'école en leur préparant des caisses de livres sur des thèmes demandés par les enseignants. Pendant le 2ème confinement nous avons aussi mis en place un système de prêt de livre par le biais de la mairie.
Dans notre village, nos lecteurs les plus assidus aiment les livres policiers, les romans, les BD adultes et enfants, les livres en gros caractères et les livres pour enfants. Et vous ? Quelles sont vos lectures ? Nous commandons aussi en fonction de vos préférences, parlez-nous en.
"Des livres et nous !"

Rencontre avec :

Au cours du mois d'août maire et adjoints ont rencontré les deux conseillers départementaux (Robert COTTA et Dominique PALIX) le député (Hervé SAULIGNAC) et le capitaine de gendarmerie (Olivier ROCHE).

Actualités municipales > SUITE

Réunion avec les associations :

Le conseil a convié l'ensemble des associations de St Marin sur Lavezon à une réunion sous le préau derrière la Mairie le vendredi 11 septembre. De nombreuses associations étaient présentes (l'APE, Tisse ta toile, O Chapo, Festiechange, La P'tite Boule St Martinoise, le LAC, Ensemble et Solidaire, les Anciens Combattants, la Société de Chasse et les Amis de la Bastide). Les consignes liées à la COVID-19 ont été rediscutées pour la mise en place des activités régulières, l'organisation d'évènements exceptionnels et l'impossibilité de proposer des animations avec repas.

- APE : la soirée Halloween a dû être annulée mais la fête de Noël a pu être adaptée. La vente de sapins de Noël a aussi pu avoir lieu.
- ENSEMBLES et SOLIDAIRES : tous les évènements sont suspendus jusqu'à nouvel ordre (belote, loto etc..). Les colis de Noël offerts aux adhérents ont, eux, été préparés et distribués le 11 décembre. Les responsables rappellent que les personnes retraitées peuvent adhérer à l'association permettant ainsi de faire du lien entre un plus grand nombre de Saint Martinois. Être membre d'Ensembles et Solidaires permet aussi de participer à des animations variées (remises en place dès que possible) et d'obtenir des aides santé spécifiques pour ceux qui disposent de faibles ressources.
- LAC : les activités sportives ont redémarré avec les gestes barrières préconisés (gymnastique, Qi Qong, marche) et ont dû s'arrêter pendant le 2ème confinement. Il n'y aura pas de manifestation en intérieur (pas de soupe d'automne).
- PETITE BOULE : début septembre a eu lieu le Maître joueur, puis le 26 septembre l'anniversaire des 40 ans organisé en extérieur.
- TISSE TA TOILE : toutes les animations de cette fin d'année ont dû être annulées.
- Ô CHAPO : animations en standby pour l'instant.
- FESTIECHANGE : manifestation 2021 prévue fin août. La préparation va s'engager en janvier.

Les besoins des associations ont également été relevés : les barnums ont été réparés et le local sous la salle communale est en cours de rénovation. Élus et responsables associatifs mettent la main à la pâte : nettoyage, peinture, rangements sont au programme pour que les associations disposent d'un local agréable et fonctionnel pour se réunir.

Comme la fête des associations a dû être annulée cette année, tout le monde espère fortement qu'elle pourra avoir lieu en 2021 !

Grippe aviaire

Après les hommes, c'est au tour des volailles d'être confinées ! Un nouvel épisode d'influenza aviaire (plus connue sous le nom de grippe aviaire) est à craindre dans certains départements de France, dont d'Ardèche. Un renforcement des mesures de biosécurité est donc mis en place.

Évènements et manifestations

Malheureusement, suite aux conditions sanitaires de cette année, cet article sera moins fourni qu'il n'aurait dû. Pour le moment toutes les futures manifestations sont suspendues. Espérons que nous pourrons nous rattraper en 2021 !

Cyclisme :

Le mercredi 2 septembre, St Martin sur Lavezon a été traversé pour le Tour de France. Lors de la 5ème étape allant de Gap à Privas, les cyclistes ont emprunté la nationale D2. Une petite équipe leur avait préparé un joyeux accueil.

Quelques jours plus tard, le mardi 8 septembre, St Martin sur Lavezon a accueilli le Tour cycliste féminin international de l'Ardèche. Cette fois c'est le cœur du village que les cyclistes ont traversé, encouragées par plusieurs villageois.

Les 40 ans de la Petite Boule St Martinoise :

Cette année fut un peu compliquée pour la pratique de la pétanque et nous n'avons malheureusement pas pu organiser toutes les festivités habituelles. Cependant fin septembre, entre deux périodes de confinement, nous avons fêté les 40 ans du club, l'occasion pour nous de réunir l'ensemble des membres des bureaux consécutifs qui ont fait notre longévité.

L'après-midi 22 triplettes ont participé au concours constituées par les habitants du Village, les membres de notre association, des invités des clubs voisins et les membres des anciens bureaux. Merci aux participants !

La journée s'est poursuivie avec un petit discours afin de retracer la vie de notre association et d'en remercier tous les acteurs. Madame la Maire nous a aussi adressé un petit mot pour l'occasion.

Après la remise de la coupe aux vainqueurs et d'un diplôme d'honneur à notre plus fidèle licencié depuis 40 ans (Gilles Meynol), nous avons partagé un moment convivial avec un vin d'honneur offert par la municipalité accompagné de quelques produits locaux de nos fournisseurs habituels.

Une soirée un peu fraîche pour la saison, mais un moment agréable et convivial qui nous ont tant manqué cette année.

Au plaisir de vous revoir sur les terrains de pétanques…

Les Cafés Littéraires :

Samedi 26 septembre la bibliothèque a pu organiser à St Martin les cafés littéraires. Nous avons eu le plaisir d'écouter Philippe Altier (comédien) nous lire des extraits de livres soigneusement choisis parmi les sorties littéraires de la rentrée. Le pot de l'amitié autour de biscuits et jus locaux fut également très apprécié.

Cérémonie du 11 novembre :

C'était un 11 novembre sans public, en présence uniquement de Pierre Rechautier, président des anciens combattants, et des élus : Marie-Noëlle Laville et Stéphanie Labeille (maires de Saint Martin et de Saint Pierre la Roche) et Jean Arto et Emilie Charbonnier (adjoints à Saint Martin et à Saint Pierre la Roche).

Intercommunalité

Un nouveau conseil communautaire :

Le 11 juillet a eu lieu l'installation du nouveau conseil communautaire suite aux élections municipales. Il compte 36 conseillers. Le nombre de sièges dont dispose chaque commune est calculé suivant leur nombre d'habitants :

Alba La Romaine 2
Aubignas 1
Baix 1
Cruas 5
Meysse 2
Rochemaure 3
Saint-Bauzile 1
Saint-Lager-Bressac 1
Saint-Martin-Sur- Lavezon 1
Saint-Pierre-La-Roche 1
Saint-Symphorien-Sous-Chomérac 1
Saint-Thomé 1
Saint-Vincent-de-Barrès 1
Le Teil 14
Valvignères 1

Le président élu est Yves BOYER (maire de BAIX). Il est entouré de 8 vice-présidents chargés chacun d'un ou plusieurs domaines (Bernard NOËL, Marie-Joseph LAUSSEL, Olivier PEVERELLI, Rachel COTTA, Patricia TOLFO, Philippe BOUGNARD, Paul SAVATIER, Marie-Noëlle LAVILLE).

Pour suivre l'actualité de notre communauté de communes nous vous invitons à aller sur le site d'ARC :
https : /ardecherhonecoiron.fr

Centre socioculturel « Les Clefs » du Teil :

L'itinérance est plus que jamais d'actualité. Le centre socioculturel itinérant viendra à Saint-Martin en 2021 avec ou sans sa caravane pour vous proposer le Café des écoles, des ateliers numériques… l'objectif étant d'aller à la rencontre des habitants.

La semaine du goût à l'école :

La semaine du goût a eu lieu du 12 au 17 octobre pour la restauration scolaire. L'occasion pour les représentants de la communauté de communes et de la mairie de visiter les enfants de l'école du village. Des eco-gobelets ont été offerts à tous les enfants qui ont déjeuné à la cantine cette semaine. Réutilisables, les gobelets rappellent aux enfants l'importance du goût et du bien manger.

Espace média « maison France services » à Meysse :

Un nouvel espace de services publics situé dans la mairie, 1 place de la mairie à Meysse a ouvert ses portes début décembre. Cet espace met à disposition des équipements bureautiques pour les démarches administratives. Il est prévu un espace collectif pour accéder en autonomie à des postes informatiques et deux bureaux pour recevoir les personnes qui préfèrent être accompagnées. Pour plus d'informations : 04 75 52 53 74
espaceservicespublics@meysse.com
www.meysse.com

Intercommunalité > SUITE

Le tri sélectif :

Notre village possède 2 points de collecte des déchets. Chaque point de collecte possède 3 types de bac :

bac jaune

-> tous les emballages

bac vert

-> le verre

bac gris

-> le reste qui n'est pas recyclable et qui devient des ordures ménagères

(voir mémo tri distribué avec la gazette).

Au village se trouvent aussi un point relais pour les **vêtements** et les **chaussures**.
Par contre **les piles ne sont plus récupérées,** il faut les apporter à la déchèterie ou en magasin.

Depuis le 1er janvier 2020 le tri a évolué et s'est simplifié :

- Dans **le bac jaune**, nous pouvons mettre **tous les emballages en plastique** (barquettes, films d'emballages, yaourts, sachets plastiques) et les emballages **en métal** (canettes, boîtes de conserve, bouchons, capsules, couvercles et blisters de médicaments vides) ainsi que les papiers ou cartons qui seront recyclés et valorisés. Les plastiques, notamment les yaourts, ne doivent pas être empilés pour optimiser le tri, par contre c'est inutile de les laver.

- **Afin de limiter nos déchets,** il est possible d'acquérir **un composteur de 300L en bois pour 20€.** Vous pouvez le commander sur le site de la Com-com (lien : https://www.sypp.fr/wp-content/uploads/2020/07/BC-composteurs.pdf) ou trouver le bon de commande dans le hall de la mairie.
- **Le bac gris** ne devrait contenir plus que des **déchets dits « d'hygiène »** (serviettes hygiéniques, lingettes, coton, masques chirurgicaux, couches bébé, cotons-tiges, verres et couverts en plastiques)

- Tous les **autres déchets** (encombrants, électroménagers, gros cartons, batterie, piles, pots de peinture…) sont à porter dans l'une des **3 déchetteries** de la communauté Ardèche/Rhône/Coiron (voir jours et horaires d'ouverture en fin de bulletin).

Afin que nos lieux de dépôt soient propres, nous vous demandons d'être vigilants à :
- Ne pas laisser en dépôt ce qui devrait être apporté à la déchèterie,
- Rabattre les couvercles des bacs gris,
- Bien refermer le portail pour éviter les intrusions d'animaux.

Retour sur expériences d'Isabelle PERICO-SAIMMAIME et Fabienne PALIX :

Dès l'information sur les nouvelles modalités du « tri sélectif », nous nous sommes lancées dans la réorganisation de nos poubelles. Au début, nous avons été un peu désarçonnées de mélanger papiers et emballages alimentaires. Et puis finalement, nous avons opté pour :
- Soit utiliser un sac de courses accroché et prêt à être emmené au tri sélectif (du volume mais c'est léger).
- Soit transformer la poubelle de cuisine en poubelle de tri sélectif.

Nous avons été surprises par la réduction de nos ordures ménagères et satisfaites. Sans trop d'effort, nous avons réduit notre quantité de déchets enfouis (poubelle grise). À noter cependant que nous possédons un bac à compost et qu'il réduit considérablement nos déchets organiques.

D'ores et déjà, nous nous engageons à devenir de plus en plus vigilantes sur l'emballage de nos achats.

Dossier : les élus se présentent

Nouveau conseil municipal :

- **Marie-Noëlle LAVILLE**
  Maire
  Route de Cougourdas
- **Jean ARTO**
  1er Adjoint
  Chemin Font de Rieu
- **Stéphane DEL GRANDE**
  2ème Adjoint
  Chemin de la Rivière
- **Johanna FRANÇOIS**
  Conseillère Municipale
  Route de Cougourdas
- **Jérémie GUILHON**
  Conseiller Municipal
  Rue de l'Église
- **Sylvie GUILHON**
  Conseillère Municipale
  Route des Bouviers
- **Patrick JAMMES**
  Conseiller Municipal
  Route des Bouviers
- **Fabienne PALIX**
  Conseillère Municipale
  Route du Coiron
- **Sophie PAMIES**
  Conseillère Municipale
  Chemin de la Rivière
- **Fabien PASERO**
  Conseiller Municipal
  Route du Coiron
- **Isabelle PERICO-SAIMMAINE**
  Conseillère Municipale
  Chemin du Planoulet

Le partage des conseillers :

Voici ce que chaque élu a choisi de partager avec vous au sein de cette première gazette du mandat. Nous en profitons pour vous souhaiter à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et nous vous envoyons nos vœux les plus chaleureux pour 2021 !

Marie-Noëlle LAVILLE (Maire) :

Je n'ai aucune compétence en géologie mais j'ai été captivée il y a quelques années par une conférence donnée par Georges Naud, géologue Ardéchois qui connaît très bien le massif du Coiron. Je ne prétends surtout pas être à la hauteur de son érudition mais voici ce que je voulais partager…

Il y a près de 8 millions d'années, l'activité volcanique était très intense car ce territoire était le prolongement, en partie Est, du massif central et de la chaîne des Puys. La lave des volcans s'est répandue dans ce qui était alors des vallées… L'érosion durant des millions d'années a « raboté » les sédiments friables qui constituaient les collines d'alors. Au fil du temps, ce qui était vallée est devenu montagne. La géologie de notre territoire est donc celle d'un relief inversé. Les coulées de laves basaltiques dominent désormais notre vallée : Berguize, Barry-Rouille, Pic d'allier, La Quinte. Dyke et coulées basaltiques peuvent être observés ici et là au hasard des randonnées.

Cette géologie particulière a forgé la vie humaine dans notre vallée :

- Nos maisons sont construites en pierres de basalte mêlées au calcaire,
- Nos chemins sont tracés dans les parties les plus faciles à aménager,
- L'implantation des habitations s'est organisée en fonction de la géologie et de l'exposition au soleil et au vent,
- La végétation est variée car, selon la nature du sol et l'altitude, on observe des espèces différentes qui vont des châtaigniers sur le haut des pentes, aux aulnes en bord de rivière,
- Murets et échamps ont été construits avec des pierres dures de basalte et structurent les parcelles et le regard.

Cette histoire géologique a donné un paysage à la fois rude en raison de la pierre de basalte noire et rectiligne qui domine dans les habitations anciennes mais aussi ouvert et riant grâce à une végétation fournie et à une luminosité changeante.

Aujourd'hui notre territoire, grâce à cette géologie complexe et particulière, est un réservoir de biodiversité et d'attraction pour ceux qui apprécient une nature préservée.

sédiments et coulée de lave

pic d'Allier

exemple d'utilisation porte du château du pic d'Allier

Stéphane DEL GRANDE (Adjoint) :

Je souhaite partager, avec vous, une recette faite pour le réveillon du jour de l'an et qui change un peu des traditions. Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Rôti de bœuf en croûte, façon Rossini

POUR 4 PERSONNES (liées au confinement)

- 1 rôti de BŒUF de 700 g
- 200 g de foie gras
- 1 pâte feuilletée
- 1 jaune d'œuf

1. Faites dorer le rôti de tous les côtés puis le réserver au frigo toute une nuit. il faut juste qu'il soit doré.
2. Le lendemain, Ouvrez le rôti dans la longueur jusqu'au centre pour pouvoir le farcir au foie gras (vous pouvez également placer le foie gras sous le rôti).
3. Déroulez la pâte feuilletée et enroulez-y le rôti de façon à ce que les bords soient glissés sous le rôti. S'il y a trop de pâte, coupez l'excédent.
4. Dorez au jaune d'œuf dilué avec un peu d'eau, et éventuellement décorez avec les restes de pâte.
5. Percez un trou en haut pour que la vapeur s'échappe. Saisissez à four très chaud 240°C durant 10 minutes puis baisser à 180°C durant 15 minutes.

Servez accompagner d'une sauce aux morilles ou aux cèpes et régalez-vous !!

Haricot vert et pomme dauphine pour le compléter.

Jérémie GUILHON (Conseiller Municipal) :

Saint Martin depuis Saint Martin

Hésitant, en cette fin d'année, entre l'envie de vous tester sur la connaissance de notre village et celle de vous partager certains des plus beaux panoramas de la vallée que j'ai eu la chance de capturer, j'ai finalement décidé de faire les deux !

Permettez-moi alors de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année à vous et vos proches, avant de vous laisser plancher sur ce petit jeu, qui je l'espère vous soufflera l'idée de sortir une carte et des chaussures de marche :

Reliez chaque panorama au massif Saint Martinois depuis lequel la photo a été prise :

1 ❍

❍ Les Carabasses ❍ La Quinte ❍

2 ❍

❍ Charay ❍ Berguise ❍

3 ❍

4 ❍

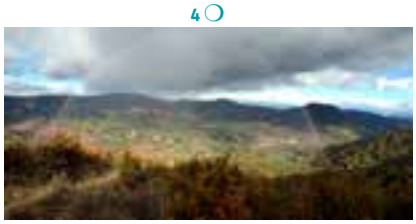

Réponses : 1 : Berguise ; 2 : La Quinte ; 3 : Les Carabasses ; 4 : Charay

Johanna FRANÇOIS (Conseillère Municipale) :

Je suis arrivée à Saint Martin avec toute ma petite famille en août 2019. Et cette première année parmi vous a été particulièrement riche en émotions… Tout d'abord il s'agissait de notre premier achat de maison, un petit pas pour certains, un grand pour nous ! Nous déménagions du centre de Lyon à une jolie maison en pierre avec un grand jardin tout en haut de la route de Cougourdas en pleine campagne ardéchoise, un beau dépaysement. Après des débuts un peu chaotiques (sans salle de bain ni cuisine) nous avons cru que la maison allait nous tomber sur la tête lors du tremblement de terre… Je ne suis pas prête d'oublier cette sensation d'être dans une machine à laver ! Quelques jours plus tard, c'est une grosse chute de neige qui nous a surpris et forcé à rester chez nous, sans électricité pendant 2 jours. Bien entendu, en bons citadins que nous étions, nous n'avions pas encore commandé de bois de chauffage… Puis Marie-Noëlle m'a proposé de rejoindre sa liste pour les élections municipales et mi-mars confinement de 2 mois ! Là, nous n'avons pas regretté d'avoir quitté Lyon. Après une élection au conseil, j'ai tranquillement attendu l'arrivée… De la petite dernière ! J'adore ma vie à St Martin, mais je dois avouer que j'espère bien que les années se suivront… sans se ressembler !!

Sylvie GUILHON (Conseillère Municipale) :

En espérant que ce petit jeu amusera grands et petits dans cette période si particulière. Bonnes fêtes de fin d'année à tous et prenez soin de vous.

Mots croisés Saint Martinois

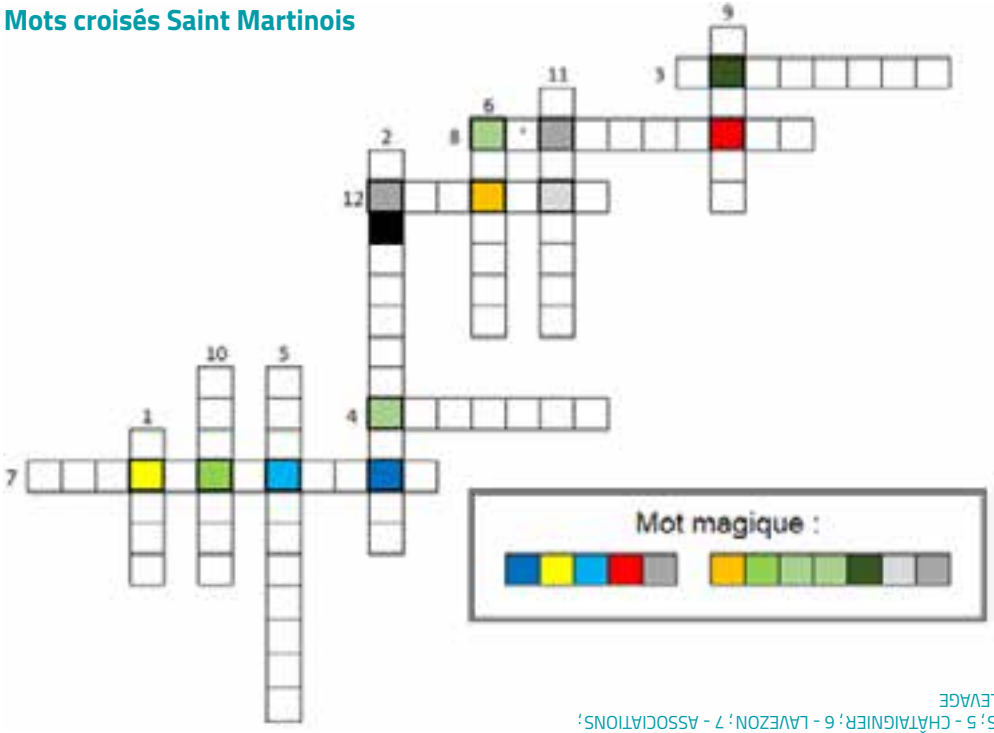

1 – Source principale de Saint Martin ; 2 – Nom du château classé aux monuments historiques ; 3 – Zone rurale, par opposition aux zones urbaines, à la ville ; 4 – Produits du jardin ; 5 – Arbre fruitier symbole de l'Ardèche ; 6 – Rivière qui traverse notre commune ; 7 – Nombreuses, elles dynamisent Saint Martin grâce à divers événements ; 8 – Service et lieu convivial, fermé le lundi ; 9 – Vallée ; 10 – Monuments rappelant l'ancienne scission de la commune ; 11 – Montagne remarquable par le panorama depuis son plateau ; 12 – Activité agricole valorisant notre territoire.

1 - MORÉE ; 2 - DE PAMPELONNE ; 3 - CAMPAGNE ; 4 - LÉGUMES ; 5 - CHÂTAIGNIER ; 6 - LAVEZON ; 7 - ASSOCIATIONS ; 8 L'ÉPICERIE ; 9 -BARRES ; 10 - ÉGLISES ; 11 - BERGUISE ; 12 - ÉLEVAGE

Patrick JAMMES
(Conseiller Municipal) :

Adolescent à Saint Martin...

Bien loin d'internet et des smartphones, fin des années 80, début 90, nous étions une petite de bande de 14 jeunes avec une poignée de mois d'écart, une équipe soudée et liée d'une grande amitié.

Les mercredis, samedi, dimanche et vacances scolaires, rendez-vous était donné en début d'après-midi au foyer des jeunes, pour des parties de baby-foot, ping-pong, belote...

Notre point de rencontre se faisait parfois sur le pont des Trouillers, pour de grandes discussions afin de refaire le monde.

Munit de nos mobylettes, la fameuse 103 Peugeot parfois un peu bruyante, 14 au total lorsqu'elles étaient toutes en état de marche, nous faisions le tour de toutes les routes du village.

L'été se partageait entre nos petits boulots dans les champs, quelques parties de pétanque, la baignade au trou d'eau, des balades au sommet de Berguize, le camping à Séraphin et une petite sortie de temps en temps le samedi soir.

Début septembre, malgré notre jeune âge et accompagné par quelques adultes nous participions activement à l'organisation de la fête votive.

Voilà comment s'est déroulée une partie de notre jeunesse à Saint Martin, cela pourrait paraître bien ennuyeux pour certains, ça va rappeler de bon souvenir à d'autres, pas de regrets, un peu de nostalgie que de bons moments !!!

Fabienne PALIX (Conseillère Municipale) :

En souvenir d'une matinée, chez Zoé et Jean-Pierre, dans le cadre d'un atelier cuisine proposé par « Tisse ta toile » : Le Parfait de foies de volaille. Une bonne alternative au foie gras, bio, moins agressif que le gavage, moins cher que le foie gras, et c'est BON ! Nous avons expérimenté la recette de Jean-Pierre dans la joie et la bonne humeur et en fin de matinée, nous sommes partis heureux, notre pot de « Parfait » à la main.

Le parfait de foies de volaille

Pour 250 g de foies bio, prévoir :
- 250 g de beurre bio, demi-sel
- 2 cuillères à soupe d'armagnac ou de cognac
- 50 cl de vin blanc
- 50 cl de lait
- Poivre facultatif

Faire tremper les foies, 30 à 40 minutes dans le lait. Egoutter et parer les foies (retirer les nerfs).
Couper les lobes en veillant à avoir des morceaux de même taille pour une cuisson homogène.
Plonger les foies dans le vin chaud et porter à légère ébullition, 3 à 5 mn. Les foies ne doivent pas être trop cuits, couleur légèrement rosée. Prélever un morceau pour vérifier la cuisson.
Egoutter les foies, laisser refroidir un peu puis les mixer en ajoutant le beurre demi-sel peu à peu. Si les foies sont trop chauds, le beurre fondra trop vite…
Ajouter le cognac ou l'armagnac… du poivre (facultatif).
Pour un Parfait plus souple pour le tartiner, il est possible d'ajouter 1 à 2 cuillères à soupe de crème fraîche liquide.
Verser la préparation dans une terrine ou sur un film alimentaire pour réaliser, après refroidissement une bûche (rouler et façonner la buche avant complet refroidissement)
Sinon dans tous les cas, recouvrir avec un film alimentaire, ou fermer avec un couvercle après refroidissement pour empêcher l'oxydation et aider à la conservation.
Servir après une demi-journée de repos au moins, et sortir du réfrigérateur 15 à 20 mn avant dégustation.

Jean ARTO (Adjoint) :

Ô toi

J. J Arto

Ma douce
Ma tendre
Ma fondante
Ma délicieuse
Ma précieuse
Ma gustative
Ma digestive
Ma subtile
Mon étonnante
Mon étrangère

Toi qui viens de loin
Toi qui as traversé les mers
Toi qui t'es adaptée au sol français
Tu nous as conquis

Nous t'aimons
Nous t'apprécions
Nous te remercions

Ma bonne patate douce

Sophie PAMIES
(Conseillère Municipale) :

La crèche ardéchoise de mon enfance

Tous les Noël, nous sortions la crèche offerte par mon grand-père, athogien de naissance (c'est-à-dire de Thueyts) et privadois par choix professionnel. Les personnages de cette crèche me fascinaient car ils n'avaient vraiment rien à voir avec les santons provençaux. Des traits burinés, des visages graves, des costumes avec des pantalons rayés…

C'était une crèche ardéchoise, créée par une aïeule de quelqu'un que certains connaissent bien, car il a fait un choix de vie aux antipodes de notre société de consommation en vivant dans la simplicité et loin de la foule, à Saint Martin sur Lavezon.

Je suis heureuse de partager ces photos de santons, pièces uniques, puisque leur créatrice les modelait en s'inspirant de vraies personnes, probablement de Saint Priest et des environs.

Immortaliser ces personnes sous forme de personnage de crèche est pour moi le plus beau des hommages à ces hommes et femmes aux traits rudes mais plein de générosité apportant aux plus pauvres ce qu'ils avaient comme richesse, un matelas, une faisselle, du lait de chèvre.

Ces fêtes de fin d'année risquent d'être spéciales du fait de l'épidémie de Covid, restons solidaires malgré la distance et restons attentifs à nos voisins, parfois isolés, loin de leur famille.

Dossier : les élus se présentent > SUITE

Fabien PASERO (Conseiller Municipal) :

Un NOËL en Alsace

Je voulais partager avec vous des souvenirs d'un moment passé en Alsace pour la période des marchés de Noël.
Malgré le contexte actuel que nous vivons, cela n'empêche pas de rêver un peu.
Je vais essayer de vous faire voyager tout en restant dans notre beau pays.

Par ces photos, voici un échantillon du séjour passé et les découvertes que j'ai pu faire. Cela a été un moment marquant, les maisons typiques, les décorations, les spécialités et le fameux vin chaud… Je vous laisse une recette simple à faire chez vous. Prenez soin de vous et de vos proches !

Un hôtel/restaurant typique Alsacien à Kaysersberg situé dans le Haut-Rhin.

Une crèche située sur la Place de la Fontaine.

La vitrine d'une boulangerie et ses spécialités (Kougelhof, Bretzel, Mannala…)

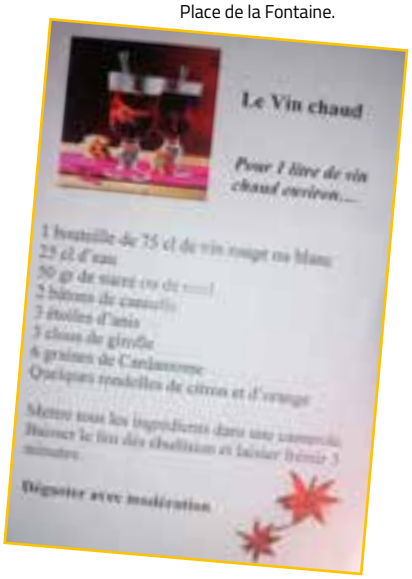

Isabelle PERICO-SAIMMAIME
(Conseillère Municipale) :

Pour clôturer cette fin d'année un peu particulière, voici un poème sur la nature et une photo aux couleurs d'automne prise sur le Coiron.

À Aurore

George Sand

La nature est tout ce qu'on voit,
Tout ce qu'on veut, tout ce qu'on aime.
Tout ce qu'on sait, tout ce qu'on croit,
Tout ce que l'on sent en soi-même.

Elle est belle pour qui la voit,
Elle est bonne à celui qui l'aime,
Elle est juste quand on y croit
Et qu'on la respecte en soi-même.

Regarde le ciel, il te voit,
Embrasse la terre, elle t'aime.
La vérité c'est ce qu'on croit
En la nature c'est toi-même.

Le coin des lecteurs

Cette rubrique verra bientôt le jour. Si vous souhaitez faire passer un message aux habitants de Saint Martin dans la prochaine gazette, vous pouvez envoyer un mail ou écrire à la mairie (coordonnées en fin de gazette). Merci !

Coloriage

Mots fléchés

cité ligérienne brigandages		plante aromatique grenouille		arrêt ferroviaire		déserd rocheux un roi mage		chien d'arrêt
liquide vital à solutionner				maladie mortelle vocables				
							elle peut être attentive	
sous la couronne	pour nouveau fait avec succès				arrosse un départ			
			coiffure papale lieu de travail					
saisons chaudes coup sur le green					train de banlieue démons-tratif			
				long contrat émet la lumière				ferme de Provence
isolée cité engloutie						lumen astate		
		déplaça une date						
pas encore publiées								

cité ligérienne brigandages		plante aromatique grenouille		arrêt ferroviaire		déserd rocheux un roi mage		chien d'arrêt
liquide vital à solutionner				maladie mortelle vocables				
							elle peut être attentive	
sous la couronne	pour nouveau fait avec succès				arrosse un départ			
			coiffure papale lieu de travail					
saisons chaudes coup sur le green					train de banlieue démons-tratif			
				long contrat émet la lumière				ferme de Provence
isolée cité engloutie						lumen astate		
		déplaça une date						
pas encore publiées								

Informations utiles

Mairie :

59 place du Champ de Mars
07400 St Martin sur Lavezon
Tél. : 04 75 52 98 48
Mail : mairie@saintmartinsurlavezon.fr

Le site internet est en reconstruction et sera disponible au premier semestre 2021

Facebook de la commune : www.facebook.com/lavezon07

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :

lundi 13h30-16h
mardi 10h-12h
jeudi 10h-12h
vendredi 13h30-16h

Déchetteries :

- « Le Verseau » à Cruas

Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi 8h30-12h et 13h30-17h (fermé le jeudi matin)

- « Les barrières » à Alba-La-Romaine

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi 13h30-17h30
Le samedi 8h30-12h

- Le Teil :

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h (fermé le lundi matin)

Attention, il devient indispensable d'avoir **un badge d'accès aux déchetteries**, à demander à la Communauté de communes soit par mail ou par courrier et à **retirer à la mairie** (mail : dechets@ardecherhonecoiron.fr ou courrier : Communauté de communes ARC – 8 avenue Marcel Cachin – 07350 CRUAS)

Eau :

Urgence Ouvèze Payre : 04 75 63 81 29

Bibliothèque :

Horaires d'ouverture :
Mercredi 10h30-11h30
Samedi 10h30-12h
Fermé pendant les vacances scolaires

État civil de l'année 2020

Naissances :

Trois bébés sont nés dans notre commune cette année. Bienvenue !

- Lyla RAPHANEAU le 26 avril
- Isabelle KOKA le 1er août
- Jade PFOHL le 31 août

Mariages :

Beaucoup de bonheur à Lucie RIBES et Laurent AURORA dont le mariage a été célébré le 17 octobre

Décès :

Avec beaucoup de tristesse nous avons appris les décès de

- Solange ROBERT le 19 décembre 2019
- Gilbert DEMAUVE le 23 décembre 2019
- Raymond BLANC le 1er février 2020
- Bérénice GOUDARD le 10 juillet 2020
- Mme JUGE Henri le 29 octobre 2020
- Simone CHAUSSEDENT le 14 novembre 2020
- Mireille GIRAUD le 14 novembre 2020

Liste de diffusion

Afin d'être tenue informé des dernières actualités du village, vous avez la possibilité d'intégrer la liste de diffusion par mail de la Mairie. Pour cela il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : **mairie@saintmartinsurlavezon.fr**

Bulletin réalisé par l'équipe municipale. Contact : mairie@saintmartinsurlavezon.fr
Ressources photos : Tristan Zilberman pour la communauté de communes Barres-Coiron et équipe municipale.
Conception et impression : Impressions FOMBON Aubenas – IMPRIM'VERT